URPS KINÉ Ile-de-France

COMPLÉMENTARITÉ INTERPROFESSIONNELLE

Travailler ensemble, c'est mieux répondre aux besoins des patients.

LE KINÉSITHÉRAPEUTE : UN REGARD GLOBAL SUR LE CORPS, LE MOUVEMENT ET LA FONCTION.

A tous les âges de la vie, les kinésithérapeutes accompagnent les patients pour tout ce qui peut entraver leurs mouvements et limiter leurs capacités fonctionnelles.

La formation des kinésithérapeutes est généraliste et couvre les 4 grands domaines suivants :

Musculo-squelettique

Neurologie

Cardio vasculaire

Respiratoire

Certains kinésithérapeutes développent des expertises spécifiques :

Public spécifique :
- Pédiatrie
- Gériatrie
- Amputés
- Oncologie

Système spécifique du corps :
- Uro-gynécologie et ano-rectal
- Cicatrices et Grands brûlés
- Vestibulaire
- Maxillo-Facial

Contexte spécifique :
- Urgences/traumatismes
- Réanimation
- Sport de haut niveau
- Prévention et éducation en santé

Les kinésithérapeutes disposent d'un droit de prescription leur permettant, par exemple, de prescrire des aides techniques à la marche (cannes, déambulateurs, attelles) ainsi que certains dispositifs médicaux (bandes de contention, sonde périnéale, substituts nicotiniques...), afin de faciliter et sécuriser la prise en charge des patients. Liste exhaustive dans l'arrêté du 9 janvier 2006 : www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000635168

Interprofessionnalité : des exemples de synergies entre professions

Coopérer par des bilans partagés et une meilleure orientation

Kinés et Dentistes autour des troubles oro-faciaux et cervico-mandibulaires

Les kinésithérapeutes peuvent collaborer avec les chirurgiens-dentistes, car ils interviennent à la frontière entre le système stomatognathique (mâchoires, muscles, ATM, posture crânio-cervicale) et la posture globale. Les kinésithérapeutes généralistes peuvent intervenir sur les douleurs cervico-faciale, notamment les tensions musculaires, la posture, la relaxation. Les kinésithérapeutes spécialisés en rééducation oro-maxillo-faciale (ROMF) peuvent intervenir plus spécifiquement sur la mâchoire, la déglutition et la motricité faciale.

Des vidéos pratiques produites pour vous,
en collaboration entre l'URPS Kinés IDF et l'URPS Chirurgiens-Dentistes IDF :

#prevention
Soins dentaires et vertiges : identifier et gérer le VPPB au fauteuil
urls.fr/99luqO
(vidéo sur les chaines youtube des URPS)

#prevention
Prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS), des praticiens en cabinet dentaire.
urls.fr/3TMdLK
(vidéo sur les chaines youtube des URPS)

SFRV Société Française & Francophone de Rééducation Vestibulaire

Associations de kinés spécialisés en vestibulaire
https://siklomf.fr/annuaire-des-kinesitherapeutes/

SIKLOMF Société Internationale de Kinésithérapie Linguale Oro-Maxillo-Faciale

Associations de kinés spécialisés en Maxillo
https://www.sfkv.fr/annuaire-des-membres/

Kinés, sages-femmes et gynécologues pour la santé des femmes

Les kinésithérapeutes, les gynécologues et les sages-femmes interviennent de manière coordonnée à toutes les étapes de la vie gynécologique, obstétricale et périnatale.
Gynécologues et sages-femmes assurent le suivi médical, le dépistage et l'accompagnement des femmes, tandis que le kinésithérapeute intervient sur les dimensions fonctionnelles : périnée, posture, douleurs pelviennes, respiration et récupération post-partum.

Endométriose

Deux dépliants informatifs :

1. Sur le rôle des kinés face à l'endométriose

Un kiné généraliste peut aider à réduire l'impact fonctionnel des douleurs
urls.fr/l0EScP

2. Sur les moyens à disposition des kinésithérapeutes pour accompagner les patientes

Guide sur les techniques à associer pour améliorer la qualité de vie
urls.fr/k87rGr
(redirection vers le site de l'URPS Kiné IDF)

Cancer du sein

Affiche et livret sur l'accompagnement en kinésithérapie des femmes atteintes d'un cancer du sein

Livret de rééducation pré et post-opératoire réalisé par le réseau RKS

RKS Réseau des Kinésithérapeutes du Sein

reseaudeskinesdusein.fr/annuaire-kine/

Affiche pour votre salle d'attente

Pour en savoir plus sur le rôle des kinés en sénologie :
urlr.me/nFxb42
(redirection vers le site de l'URPS Kiné IDF)

Périnatalité

Replay du webinaire interprofessionnel de l'AIUF sur les troubles de la statique pelvienne

Lien vers le replay
(redirection vers youtube) **:**
urls.fr/tf8hGc

Interprofessionnalité : des exemples de synergies entre professions

Coopérer par des bilans partagés et une meilleure orientation

Kinés et pneumologues pour les maladies respiratoires chroniques

Les kinésithérapeutes et pneumologues collaborent étroitement dans la prise en charge des patients atteints de pathologies respiratoires chroniques telles que la BPCO, en lien également avec le médecin traitant ainsi que cardiologue, diététicien, psychologue et tabacologue. A noter que les kinésithérapeutes peuvent accompagner le sevrage tabagique et prescrire des substituts nicotiniques, bénéfique pour tout processus de récupération (pas uniquement respiratoire).

Dépliant BPCO : prescription de réadaptation respiratoire, pourquoi et comment ?

urls.fr/YhN94s

Replay du webinaire URPS Kiné IDF sur la réadaptation respiratoire

urls.fr/UHPzWX

Réseau de réadaptation respiratoire Récup'air: www.recupair.org/Lieuxdelareadaptation.html

Kinés et autres spécialistes pour améliorer les parcours des patients

Dans le cadre de protocoles locaux de coopération, **les médecins délèguent un ou plusieurs actes médicaux aux kinésithérapeutes, dans un cadre formalisé et sécurisé**. En fonction des besoins identifiés par les équipes sur le terrain, ces protocoles peuvent être envisagés pour tous types de motifs de consultation. Les actes délégués peuvent concerner, par exemple, la délégation de prescriptions d'examens complémentaires et de traitements antalgiques de palier 1.

Pour donner quelques exemples concrets, l'URPS Kiné accompagne actuellement la rédaction de protocoles locaux permettant :

- A des kinés d'intervenir dans un service d'urgence pour :
  - Evaluer et gérer un **traumatisme isolé d'un membre** chez l'adulte
  - Evaluer et gérer une **douleur rachidienne aiguë** avec ou sans irradiation
- A des kinés de s'impliquer davantage dans des SMR pour :
  - Evaluer et gérer des patients consultant **post-arthroplastie** d'épaule, hanche ou genou
  - Evaluer et gérer des patients consultants pour **lombalgie commune chronique**
  - Evaluer et gérer des patients consultants pour tout **trouble musculosquelettique**
  - Evaluer et gérer des patients consultants pour **syndromes Parkinsoniens débutants**
  - Evaluer et gérer des patients consultants pour **séquelles cognitivo-motrices post-AVC**
- A des kinés membres d'une CPTS d'évaluer et gérer des patients en accès direct pour :
  - douleur d'épaule non opérée,
  - lombalgie aigue,
  - gonalgie non arthrosique ou encore traumatisme de cheville

Hôpital européen Georges-Pompidou AP-HP

CLINALLIANCE SMR

LNA SANTÉ

Institut de Réadaptation de Romainville
Soins médicaux et de réadaptation

La Châtaigneraie Menucourt
Centre Hospitalier de Réadaptation et Rééducation Fonctionnelles

CPTS AXE MAJEUR

Pour en savoir plus : www.urps-kine-idf.com/protocoles-de-cooperation/
Contact spécifique sur ce sujet : Anthony Demont, MKDE-PhD : a.demont@urps-mk-idf.org

Tous les professionnels de santé pour un maintien de l'autonomie des séniors

À domicile comme en structure, les professionnels de santé travaillent de façon coordonnée pour sécuriser les parcours et préserver l'autonomie des patients. Le programme de prévention ICOPE permet de repérer précocement les fragilités des plus de 60 ans autonomes et l'ensemble des professionnels de santé peuvent y contribuer.

En savoir plus sur ICOPE

urls.fr/QilChc

Comment lancer ICOPE dans sa CPTS ?

urls.fr/QAuJqc

En Île-de-France, plusieurs dispositifs existent pour faciliter la coordination :

Les ESP ou MSP, à l'échelle d'un quartier

Equipes de Soins Primaires ou Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Depuis 2023, tous les kinés exerçant en **structures collectives** (hôpitaux, cliniques, centres, MSP,...) ont la possibilité d'accueillir les patients en "accès direct", c'est à dire sans prescription médicale, quel que soit le motif de consultation.

En savoir plus : www.urps-kine-idf.com/kinesitherapie-et-acces-direct/

Les CPTS à l'échelle d'une ou plusieurs communes

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Expérimentation dans les Yvelines : Depuis 2025, les kinés en **CPTS dans le 78** sont autorisés, sur inscription et à titre expérimental pendant 5 ans, d'accueillir leurs patients en "accès direct" sans prescription médicale.

En savoir plus : www.urps-kine-idf.com/kinesitherapie-et-acces-direct/

Les DAC, à l'échelle du département

Dispositifs d'Appui à la Coordination

Un point d'entrée unique et gratuit que les professionnels de santé peuvent solliciter face à des patients en situations de santé et de vie complexes.

Consultez la cartographie des DAC sur le site de l'ARS pour obtenir les coordonnées de contact mail et téléphonique du DAC de votre territoire.

Pour en savoir plus sur ces dispositifs, consultez notre dépliant :

L'URPS Kiné IDF vous informe et vous accompagne dans vos projets de collaboration interprofessionnelle avec les kinésithérapeutes.

N'hésitez-plus et contactez-nous !

Collaborer entre professionnels de santé, c'est :

- faciliter les parcours des patients,
- améliorer la qualité des soins,
- et donner plus de sens à sa pratique.

Union Régionale des Professionnels de Santé
Masseurs-Kinésithérapeutes d'Île-de-France

www.urps-kine-idf.com

30 Rue de Lyon, 75012 Paris
contact@urps-mk-idf.org - Tél. 01 44 68 09 67
Suivez-nous sur